

Bordereau attestant l'exactitude des informations - POITIERS - 8602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/07/2024 - 4441 - 2018 B 00704 - 839 946 951 - 2L AUTOMOTIVE

COPIE

n° de dépôt

n° de gestion

24 JUIN 2024

Liasse fiscale

n° de facture

n° de chrono

DGFIP N° 2050-SD 2023

①

BILAN — ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>2L AUTOMOTIVE</u>		1 2			
Adresse de l'entreprise : <u>ZAE SAINT USTRE 86220 INGRANDES</u>		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET * <u>8 3 9 9 4 6 9 5 1 0 0 0 2 8</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 106	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	57 729	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	28 151	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	688	
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (I)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	2 500	
TOTAL (II)		BJ	BK	88 673	
				177 017	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	350 576
		Autres créances (3)	BZ	CA	243 742
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF		CG	144 418	
Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	3 481	
TOTAL (III)		CJ	CK	742 217	
Comptes de régularisation		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
		Pénalités de remboursement des obligations (V)	CM		
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A
				919 234	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Cause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

BAGIE Experts-comptables Janvier 2023 - Etat préliminaire

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		2L AUTOMOTIVE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000.....)	DA	100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	178 867		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	390 069		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	678 936		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	66 913		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	45 870		
	Dettes fiscales et sociales	DY	99 050		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	28 466			
Compte réglé	EB				
	TOTAL (IV)	EC	240 298		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	919 234		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	216 112			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		2L AUTOMOTIVE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services * }	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	996 671	
		942 110	54 561	FL	996 671	
	Chiffres d'affaires nets *	EJ	FK	FL	996 671	
	942 110	54 561	FM			
	Production stockée *			FN		
	Production immobilisée *			FO		
	Subventions d'exploitation			FP		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FQ	253	
Autres produits (1) (14)			FR	996 924		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	27 083	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	410 213	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	9 338	
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	28 809
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	767	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	476 209
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	520 715	
opération en cession	Bénéfice attribué ou perte transférée *			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	623	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	623	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)				GV	(623)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	520 092	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 - Etat Préparatoire

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)** DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>2L AUTOMOTIVE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		EJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	130 023
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	996 924
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	606 855
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	390 069
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG	
	(3) Dont { – Crédit-bail mobilier * – Crédit-bail immobilier	HP HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N-1		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

SAGE Expert-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe aux comptes annuels

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 919 233.95 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 390 068.77 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

➤ **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques et brevets Agencement des constructions Matériel et outillage industriels Mobilier	3 ans De 5 à 8 ans 12 ans 10 ans
---	---

➤ **CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	2 106		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	151 104		1 130
Installations techniques, matériel et outillages industriels	106 679		
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 171		
TOTAL	259 954		1 130
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 500		
TOTAL	2 500		
TOTAL GENERAL	264 559		1 130

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			2 106	2 106
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			152 234	152 234
Installations techniques, matériel et outillages industriels			106 679	106 679
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			2 171	2 171
TOTAL			261 084	261 084
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			2 500	2 500
TOTAL			2 500	2 500
TOTAL GENERAL			265 690	265 689

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	1 464	641		2 106
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	38 669	19 060		57 729
Installations techniques, matériel et outillages industriels	19 261	8 890		28 151
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	470	217		688
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	58 400	28 167		86 568
TOTAL GENERAL	59 865	28 808		88 673

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	641				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	19 060				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 890				
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	217				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	28 167				
TOTAL GENERAL	28 808				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			2 500
Autres immobilisations financières	2 500		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	350 576	350 576	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques			
- T.V.A	21 791	21 791	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	4 500	4 500	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	217 451	217 451	
Charges constatées d'avance	3 481	3 481	
TOTAL GENERAL	600 300	597 800	2 500
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	66 913	42 727	24 186	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	45 870	45 870		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques				
- T.V.A	97 342	97 342		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	1 708	1 708		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	28 466	28 466		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	240 298	216 112	24 186	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	42 345			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	5 187
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	5 187

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 936
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	25 508
TOTAL	29 444

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	3 481	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	3 481	

Composition du capital social : 100 000 E

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	10 000	10
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	10 000	10

Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres	A l'ouverture	Affectation du résultat N-1	Autres Augmentations Diminutions	A la clôture
Capital social souscrit appelé versé	100 000			100 000
Réserve légale	10 000			10 000
Autres réserves	118 785	60 082		178 867
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	60 082	- 60 082		0
Résultat de l'exercice			390 069	390 069
TOTAL	288 867		390 069	678 936
Distribution de dividendes				
TOTAL CAPITAL ET RESERVES	288 867		390 069	678 936

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	996 671
TOTAL	996 671

Répartition par marché géographique	Montant
France	942 110
Etranger	54 561
TOTAL	996 671

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	520 092	130 023
Résultat exceptionnel (et participation)	0	0
Résultat comptable	390 069	130 023

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Engagements financiers non-inscrits au bilan

Caution solidaire de GROUPE 2L LOGISTICS sur emprunt CIC EST de 210 000E souscrit par 2L AUTOMOTIVE ; capital restant dû 66 913,45 E ; (montant hors intérêts capitalisés suite à report d'échéances pendant la crise sanitaire du COVID)

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	1 900
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	1 900

Option à l'intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la société 2L AUTOMOTIVE a opté pour le régime fiscal des groupes de société prévu par l'article 68 de la loi 87-1060 du 30 décembre 1987.

De ce fait, la liquidation de l'impôt éventuellement dû est assurée par la société mère, la SAS GROUPE 2L LOGISTICS, dont le siège social est situé 881 rue Division Leclerc – 88800 VITTEL

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

SARL 2L INVEST
881 Rue Division LECLERC
88800 VITTEL
SIRET : 794 537 852



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'L' followed by a long horizontal stroke.

2L AUTOMOTIVE

Société par actions simplifiée à associée unique
au capital de 100.000 euros
Siège social : Zone d'Activités Economiques de Saint-Ustre,
86220 INGRANDES SUR VIENNE

RCS POITIERS 839 946 951

* * *

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 27 JUIN 2024

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION ADOPTEE

I-PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associée unique, sur proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à **390.068,77 euros** comme suit :

Bénéfice de l'exercice	390.068,77 €
Distribution de dividendes Soit 30 euros par action	- 300.000,00 €
Solde	----- 90.068,77 €

Affecté en totalité au compte « Autres Réserves »

Les dividendes seraient mis en paiement à compter de ce jour.

Le montant de la distribution de dividendes n'est éligible à aucun abattement et à aucun prélèvement social, s'agissant d'une distribution au profit d'une personne morale.

L'Associée unique prend acte des distributions antérieures de dividendes au titre des trois derniers exercices sociaux :

Exercice	Dividendes	Montants éligibles à l'abattement de 40%	Abattement de 40% applicable
31/12/2022	-	-	-
31/12/2021	200.000 €	200.000 €	Non
31/12/2020	-	-	-

II-RESOLUTION ADOPTEE

TROISIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associée unique, sur proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à **390.068,77 euros** comme suit :

Bénéfice de l'exercice	390.068,77 €
------------------------	--------------

Distribution de dividendes
Soit 30 euros par action

- 300.000,00 €

Solde

90.068,77 €


Affecté en totalité au compte « Autres Réserves »

Les dividendes seraient mis en paiement à compter de ce jour.

Le montant de la distribution de dividendes n'est éligible à aucun abattement et à aucun prélèvement social, s'agissant d'une distribution au profit d'une personne morale.

L'Associée unique prend acte des distributions antérieures de dividendes au titre des trois derniers exercices sociaux :

Exercice	Dividendes	Montants éligibles à l'abattement de 40%	Abattement de 40% applicable
31/12/2022	-	-	-
31/12/2021	200.000 €	200.000 €	Non
31/12/2020	-	-	-



2L AUTOMOTIVE

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 euros
Z.A.E. de Saint-Ustre
86220 INGRANDES-SUR-VIENNE

RCS POITIERS 839 946 951

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Présidente, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2L AUTOMOTIVE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

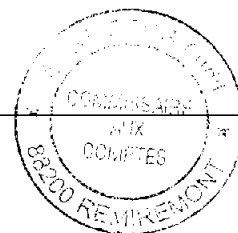
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Remiremont,
Le 14 juin 2024

CFGS AUDIT



Anne-Christine FRERE
Commissaire aux comptes associée
Inscrite à la Compagnie Régionale de l'Est



Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

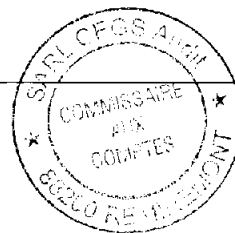
1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise :		2L AUTOMOTIVE		1 2		
Adresse de l'entreprise :		ZAE SAINT USTRE 86220 INGRANDES		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET * :		8 3 9 9 4 6 9 5 1 0 0 0 2 8		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N clos le 13 1 1 2 2 10 2 3		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 106	AG	2 106	
	Fonds commercial (1)	AH		AJ		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	152 234	AQ	57 729	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	106 679	AS	28 151	
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 171	AU	688	
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	2 500	BI		
TOTAL (II)		BJ	265 690	BK	88 673	
					177 017	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	350 576	BY	350 576
		Autres créances (3)	BZ	243 742	CA	243 742
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE	
DIVERS	Disponibilités	CF	144 418	CG	144 418	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 481	CI	3 481	
	TOTAL (III)	CJ	742 217	CK	742 217	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 007 907	1A	88 673	
					919 234	
Remois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



②

BILAN — PASSIF avant répartition

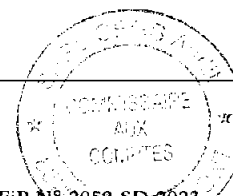
DGFIP N° 2051-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2L AUTOMOTIVE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000...)	DA		100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		178 867	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		390 069	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL		678 936	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		66 913	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		45 870	
	Dettes fiscales et sociales	DY		99 050	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA		28 466		
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		240 298	
	Écarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		919 234	
RENVVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		216 112		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

PAGE Écarts-commissaires Janvier 2023: Etat précompteur

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD-2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		2L AUTOMOTIVE		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	PF			
		FG	942 110	FH	54 561	FI	996 671
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	942 110	FK	54 561	FL	996 671
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			PQ	253		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	996 924	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	27 083		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	410 213		
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	9 338		
	Salaires et traitements *			FY			
	Charges sociales (10)			FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	28 809	
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	767		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	476 209		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	520 715		
opérations de commerce	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
	Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	623		
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	623		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(623)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	520 092		

SAGE Expert-comptable Janvier 2023 - Edit informatique

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

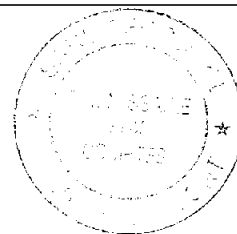
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>2L AUTOMOTIVE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK	1 30 023	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	996 924	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	606 855	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	390 069	
RENVOS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IC	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A5	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N-1			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préliminaire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe aux comptes annuels



L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

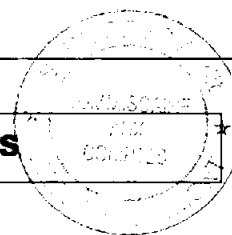
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 919 233.95 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 390 068.77 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES



Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

➤ **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

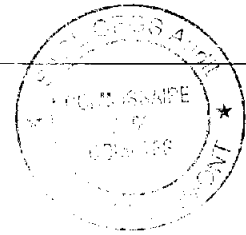
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques et brevets	3 ans
Agencement des constructions	De 5 à 8 ans
Matériel et outillage industriels	12 ans
Mobilier	10 ans

➤ **CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

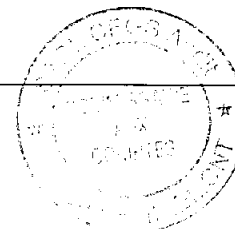


Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

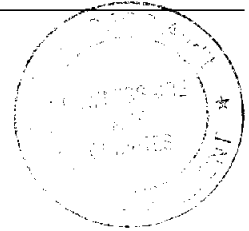
- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.



Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	2 106		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	151 104		1 130
Installations techniques, matériel et outillages industriels	106 679		
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 171		
TOTAL	259 954		1 130
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 500		
TOTAL	2 500		
TOTAL GENERAL	264 559		1 130

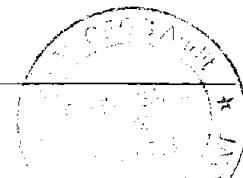
	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			2 106	2 106
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			152 234	152 234
Installations techniques, matériel et outillages industriels			106 679	106 679
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			2 171	2 171
TOTAL			261 084	261 084
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			2 500	2 500
TOTAL			2 500	2 500
TOTAL GENERAL			265 690	265 689



Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	1 464	641		2 106
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	38 669	19 060		57 729
Installations techniques, matériel et outillages industriels	19 261	8 890		28 151
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	470	217		688
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	58 400	28 167		86 568
TOTAL GENERAL	59 865	28 808		88 673

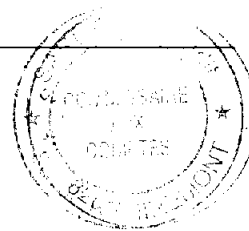
	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	641				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	19 060				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 890				
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	217				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	28 167				
TOTAL GENERAL	28 808				



Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières	2 500		2 500
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	350 576	350 576	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	21 791	21 791	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	4 500	4 500	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	217 451	217 451	
Charges constatées d'avance	3 481	3 481	
TOTAL GENERAL	600 300	597 800	2 500
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	66 913	42 727	24 186	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	45 870	45 870		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	97 342	97 342		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	1 708	1 708		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	28 466	28 466		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	240 298	216 112	24 186	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	42 345			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				



Produits et avoirs à recevoir

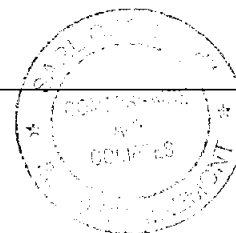
Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	5 187
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	5 187

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 936
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	25 508
TOTAL	29 444

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	3 481	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	3 481	

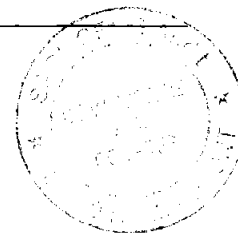


Composition du capital social : 100 000 E

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	10 000	10
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	10 000	10

Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres	A l'ouverture	Affectation du résultat N-1	Autres Augmentations Diminutions	A la clôture
Capital social souscrit appelé versé	100 000			100 000
Réserve légale	10 000			10 000
Autres réserves	118 785	60 082		178 867
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	60 082	- 60 082		0
Résultat de l'exercice			390 069	390 069
TOTAL	288 867		390 069	678 936
Distribution de dividendes				
TOTAL CAPITAL ET RESERVES	288 867		390 069	678 936



Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	996 671
TOTAL	996 671

Répartition par marché géographique	Montant
France	942 110
Etranger	54 561
TOTAL	996 671

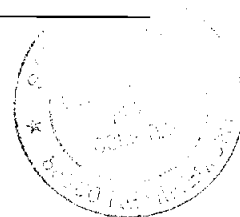
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	520 092	130 023
Résultat exceptionnel (et participation)	0	0
Résultat comptable	390 069	130 023

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



Engagements financiers non-inscrits au bilan

Caution solidaire de GROUPE 2L LOGISTICS sur emprunt CIC EST de 210 000E souscrit par 2L AUTOMOTIVE ; capital restant dû 66 913,45 E ; (montant hors intérêts capitalisés suite à report d'échéances pendant la crise sanitaire du COVID)

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	1 900
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	1 900

Option à l'intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la société 2L AUTOMOTIVE a opté pour le régime fiscal des groupes de société prévu par l'article 68 de la loi 87-1060 du 30 décembre 1987.

De ce fait, la liquidation de l'impôt éventuellement dû est assurée par la société mère, la SAS GROUPE 2L LOGISTICS, dont le siège social est situé 881 rue Division Leclerc – 88800 VITTEL

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

SARL 2L INVEST
881 Rue Division LECLERC
88800 VITTEL
SIRET : 794 537 852